

# AMO - Groupe d'étude en orthophonie

Programme 2022

## APPORTS DU BILAN ORTHOPHONIQUE AU DIAGNOSTIC DIFFÉRENTIEL DES MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES

Animé par : **Antoine RENARD**, Orthophoniste, M2R Neuropsychologie & Neurosciences Cliniques.

### OBJECTIFS :

A partir de nombreuses études de cas, d'extraits audios et vidéos, il s'agira d'exposer les éléments théoriques et cliniques nécessaires à l'interprétation des troubles du langage chez l'adulte ayant une maladie neurodégénérative.

*Quel est le profil langagier d'une personne ayant une Maladie d'Alzheimer clinique typique ?*

*Quel est celui d'une Démence Fronto-Temporale ?*

*Quel est celui d'une Aphasie Primaire Progressive ?*

*Quel est celui d'une Atrophie Corticale Postérieure ?*

*Quel est celui d'une Maladie à Corps de Lewy ?*

### CONTENU :

#### **JOUR 1 MATIN**

1. Eléments généraux sur les troubles cognitifs dans les maladies neurodégénératives
  - a. Quels examens indispensables et quelles épreuves de langage [1]
    - a.i. Distinction symptôme et origine des troubles
    - a.ii. Interprétation des troubles lexicaux
    - a.iii. Travaux pratiques
  - b. Le diagnostic différentiel ?
    - b.i. Données de la littérature
    - b.ii. Travaux pratiques
  - c. Vieillesse normale et langage
    - c.i. Données de la littérature
    - c.ii. Travaux pratiques

#### **JOUR 1 APRES-MIDI**

2. Etude de cas Maladie d'Alzheimer
  - a. Patient 1
  - b. Patient 2
  - c. Patient 3
3. Etude de cas Démence Fronto-Temporale
  - d. Patient 1
  - e. Patient 2
  - f. Patient 3
4. Etude de cas Aphasie Primaire Progressive non fluente agrammatique
  - g. Patient 1
  - h. Patient 2
  - i. Patient 3

**NB :** 1. L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du contrat de formation et des chèques : un premier chèque d'arrhes de 50 € (encaissé à l'inscription) et le solde payable en un ou plusieurs chèques (non encaissés avant le stage).  
2. En cas d'annulation de votre part : \* un mois avant le stage, la somme sera restituée dans sa totalité par AMO, \*entre 30 et 15 jours avant le 1<sup>er</sup> stage, l'acompte restera acquis à AMO \* 15 jours avant le 1<sup>er</sup> stage, la totalité restera acquise à AMO (sauf cas de force majeure)

# AMO - Groupe d'étude en orthophonie

Programme 2022

---

## JOUR 2 MATIN

5. Etude de cas Aphasie Primaire Progressive sémantique
  - j. Patient 1
  - k. Patient 2
  - l. Patient 3
6. Etude de cas Aphasie Primaire Progressive logopénique
  - m. Patient 1
  - n. Patient 2
  - o. Patient 3
7. Etude de cas Atrophie Corticale Postérieure
  - p. Patient 1

## JOUR 2 APRES-MIDI

8. Etude de cas Maladie à Corps de Lewy
  - q. Patient 1
  - r. Patient 2
9. Etude de cas Atrophie Corticale Postérieure
  - s. Patient 1

**ATTENTION nombre de stagiaires limité : 20 personnes maximum.**

Dates : **mardi 22 et mercredi 23 novembre 2022 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30**

Soit 16 heures de formation

Lieu : **Centre Jean XXIII – 10 Chemin du Bray - Annecy-le-Vieux – 74940 ANNECY**

**Inscription** (frais de repas inclus) via le site Internet [www.amo74.fr](http://www.amo74.fr)

**APRÈS VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE, IMPRIMEZ LE CONTRAT ET RENVOYEZ-LE SIGNÉ AVEC VOS CHÈQUES À**

Responsable AMO du stage : Florence FORNER, L'Eden 7, square Alfred Boucher 73100 AIX-LES-BAINS

florence.forner@gmail.com

<b>Adhérent : 350 €</b> <b>(chèques : 50€ + 300€)</b>	<b>Non-adhérent : 425 €</b> <b>(chèques : 50€ + 375€)</b>	<b>Convention employeur : 650 €</b> <b>(règlement : 50€ + 600€)</b>
--	--	--

**NB :** 1. L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du contrat de formation et des chèques : un premier chèque d'arrhes de 50 € (encaissé à l'inscription) et le solde payable en un ou plusieurs chèques (non encaissés avant le stage).

2. En cas d'annulation de votre part : \* un mois avant le stage, la somme sera restituée dans sa totalité par AMO, \*entre 30 et 15 jours avant le 1<sup>er</sup> stage, l'acompte restera acquis à AMO \* 15 jours avant le 1<sup>er</sup> stage, la totalité restera acquise à AMO (sauf cas de force majeure)